

Pourquoi placer un enfant dans une famille d'accueil?

Le but premier est de lui rendre toutes ses chances, de l'aider à s'épanouir en lui proposant de vivre dans un environnement familial stable et serein, lui garantissant le respect des droits de l'enfant en particulier et des droits de l'homme en général.

Pour mieux répondre à ces besoins, «*La Porte Ouverte* », jeune ASBL fondée en juin 96, cherche à regrouper toutes les familles d'accueil de la Communauté Française de Belgique. Elle crée pour ses membres un espace de rencontre où ils pourront échanger leurs différents vécus, leurs joies, leurs difficultés, toutes leurs expériences positives ou négatives. Elle constitue un ensemble représentatif reconnu et capable de défendre auprès des organismes officiels les besoins des enfants accueillis et la spécificité des familles d'accueil.

Pour être membre de l'ASBL, il faut être majeur, être ou avoir été parent d'accueil ou frère ou sœur d'accueil, ou avoir été enfant en accueil.

Le décret de 1991 réaménageant l'aide à la jeunesse a quelque peu bousculé la philosophie de l'accueil. Les familles ont parfois du mal à s'y retrouver, elles n'ont pas été informées ou si peu, des modifications intervenues et de leurs conséquences.

Le décret donne-t-il la priorité à l'enfant, celui-ci a-t-il voix au chapitre, est-il entendu ? Quelle est la spécificité de la famille d'accueil par rapport à l'hébergement en institution? La famille d'accueil est-elle uniquement un éducateur spécialisé, chargé de veiller au bien-être matériel et psychologique de l'enfant? Ou est-elle en plus un lieu privilégié où peuvent se nouer des liens affectifs entre l'enfant, sa famille d'accueil, l'entourage familial, amical, social, de celle-ci, un lieu d'enracinement, qui lui permettra de mieux faire face aux difficultés de sa propre vie ?

Dans l'esprit du décret, l'accueil en famille est une étape provisoire. Mais quel encadrement prévoit le décret pour aider la famille naturelle à résoudre les problèmes qui ont justifié le placement et permettre d'envisager le retour avec des chances de succès ?

"*La Porte Ouverte*" lance une réflexion approfondie sur ces trois axes: le bien de l'enfant, la spécificité de la famille d'accueil, le respect de la famille naturelle.